



**N°32**  
**19/09/2024**



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FREDON 64**  
sylvie.desire@fdgdon64.fr  
Suppléance : ARVALIS  
a.carrera@arvalis.fr

#### Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**  
p.mouquot@gironde.chambagri.fr  
Suppléance :  
FREDON 64 / ARVALIS  
sylvie.desire@fdgdon64.fr  
a.peyhorgue@arvalis.fr

#### Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**  
q.lambert@terresinovia.fr

#### Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**  
p.mahieu@pa.chambagri.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs 87000  
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

(Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

### Colza :

- **Limaces** : risque fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles. Fin de risque pour les parcelles ayant dépassé ce stade.
- **Petites altises** : risque moyen dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles (majoritaire). Fin de risque à partir de 4 feuilles.
- **Grosses altises** : risque nul. Mise en place impérative des cuvettes jaunes enterrées (Annexe 1)
- **Tenthredès de la rave** : risque moyen, surveillance recommandée.
- **Mise en place des cuvettes jaunes** : ANNEXE 1

### Maïs :

- **Stade** : D'après Céreobs, 75% des surfaces d'Aquitaine ont atteint le stade 50% d'humidité au 16/09 contre 97% en moyenne au cours des 5 dernières années.
- **Sésamies-Pyrales-Heliothis** : des captures de papillons sont encore réalisées.
- **La gestion prophylactique** : des foreurs s'impose cet automne.
- **Qualité des récoltes** : les conditions sont assez favorables aux Fusarium. Des foreurs sont présents sur épi.
- **Datura** : vigilance
- **Chrysomèle du maïs** : des nouveaux foyers et des captures parfois importantes sur certains pièges.
- **Prospections fin de campagne** : Les prospections foreurs et maladies sont à réaliser. Contactez votre technicien pour vous accompagner dans cette démarche d'évaluation.

Consultez le [Guide de l'observateur Maïs](#) pour vous aider

# Prévisions météorologiques (source Météo France)

Prévisions à 7 jours de Météo France :

## Périgueux (24)

MERCREDI 18	JEUDI 19	VENDREDI 20	SAMEDI 21	DIMANCHE 22	LUNDI 23	MARDI 24
						
12° / 26° ◀ 5 km/h	10° / 27° ↻ 5 km/h	12° / 26° ▼ 10 km/h	15° / 25° ▶ 15 km/h	16° / 23° ▼ 10 km/h	12° / 20° ◀ 10 km/h	11° / 20° ▶ 15 km/h



## Bordeaux (33)

MERCREDI 18	JEUDI 19	VENDREDI 20	SAMEDI 21	DIMANCHE 22	LUNDI 23	MARDI 24
						
14° / 25° ◀ 5 km/h	13° / 27° ◀ 10 km/h	16° / 26° ▼ 10 km/h	17° / 24° ▶ 10 km/h	16° / 22° ▶ 10 km/h	13° / 21° ▼ 15 km/h	13° / 21° ▼ 15 km/h






## Mont de Marsan (40)

MERCREDI 18	JEUDI 19	VENDREDI 20	SAMEDI 21	DIMANCHE 22	LUNDI 23	MARDI 24
						
9° / 24° ↻ 5 km/h	12° / 26° ◀ 10 km/h	14° / 26° ◀ 10 km/h	16° / 24° ◀ 5 km/h	15° / 23° ▶ 10 km/h	13° / 21° ▶ 10 km/h	11° / 21° ◀ 10 km/h

## Agen (47)

MERCREDI 18	JEUDI 19	VENDREDI 20	SAMEDI 21	DIMANCHE 22	LUNDI 23	MARDI 24
						
10° / 25° ◀ 10 km/h	12° / 27° ◀ 10 km/h	14° / 25° ↻ 5 km/h	16° / 25° ↻ 5 km/h	15° / 22° ▶ 10 km/h	14° / 20° ▶ 10 km/h	10° / 21° ◀ 10 km/h

## Pau (64)

MERCREDI 18	JEUDI 19	VENDREDI 20	SAMEDI 21	DIMANCHE 22	LUNDI 23	MARDI 24
						
10° / 25° ◀ 10 km/h	12° / 27° ◀ 10 km/h	14° / 25° ↻ 5 km/h	16° / 25° ↻ 5 km/h	15° / 22° ▶ 10 km/h	14° / 20° ▶ 10 km/h	10° / 21° ◀ 10 km/h

## Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction. Il est actuellement composé de 5 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2024-2025 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est établie à partir de **18 parcelles observées**.



**Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ?** La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



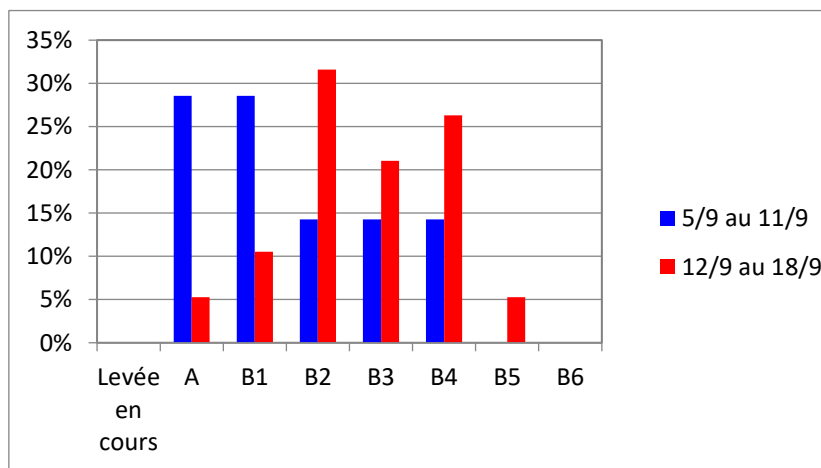
**Alors n'hésitez plus**, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza** !

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : [bsv.tisudouest@terresinovia.fr](mailto:bsv.tisudouest@terresinovia.fr)).

### • Stades phénologiques et état des cultures

Bien que la levée soit en cours sur plusieurs parcelles de la région, les parcelles suivies dans le cadre de cette analyse présentent des stades de colzas compris entre cotylédons (BBCH10) et 5 feuilles (B5 ou BBSC15). L'essentiel des parcelles est compris entre 2 feuilles (B2 ou BBCH12) et 4 feuilles (B4 ou BBCH14). Selon les territoires, les pluies de mi-août, et/ou de début septembre ont offert des créneaux favorables à des levées en bonnes conditions. Le réseau étant toujours en cours de construction.

Retrouvez [ici](#) la description des stades de développement du colza.



**Figure 1 : Distribution des stades phénologiques du colza sur les parcelles du réseau d'observation**

Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

### • Limaces

Les conditions d'humidité restent propices à l'activité des limaces.

Sur 10 parcelles observées, 4 d'entre elles signalent des traces de morsures. Ces attaques sont comprises entre 1 et 10% de surface foliaire détruite. La diminution de l'attaque par rapport à la semaine dernière s'explique essentiellement par l'émission de nouvelles feuilles en une semaine, couplée à des protections vis-à-vis des limaces. Le nouvel épisode pluvieux attendu ce weekend va maintenir les conditions favorables à l'activité du ravageur. Le risque limace est à moduler en fonction du stade, de la dynamique de croissance,

de l'historique de la parcelle, des pratiques d'interculture, et de l'état de surface du sol (présence de résidus végétaux, de mottes, état de fermeture du sillon).

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Évaluation du risque** : Risque fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles. Fin de risque pour les parcelles ayant dépassé ce stade.

La majeure partie des parcelles de colza est en phase de sensibilité et nécessite toujours une surveillance accrue. Actuellement le risque est considéré comme fort au regard des observations réalisées, et des conditions attendues.

Les parcelles avec une quantité importante de résidus pailleux en surface nécessitent une surveillance renforcée.

### • **Altises des crucifères ou petites altises**

Sur 13 parcelles suivies vis-à-vis des petites altises, 11 signalent la présence de morsures.

Parmi ces 11 parcelles, 4 signalent une attaque sur plus de 80% des plantes. Sur les 7 parcelles restantes, on note moins de 15% de pieds touchés. Le taux de surface foliaire détruite reste essentiellement inférieur à 10%.

L'évaluation du risque se fait sur plante, en prenant en compte le nombre de pieds avec morsures et la surface foliaire touchée. Ne pas protéger hâtivement une parcelle sans avoir atteint le seuil indicatif de risque. L'observation du ravageur peut être complétée par des relevés sur la cuvette jaune.

Soyez attentifs dans les bordures de parcelles et maintenez en place les repousses de colza dans les parcelles avoisinantes.



**Cuvette jaune en situation (photo Terres Inovia).**

**Rapprochez-vous de votre conseiller pour en obtenir une.**

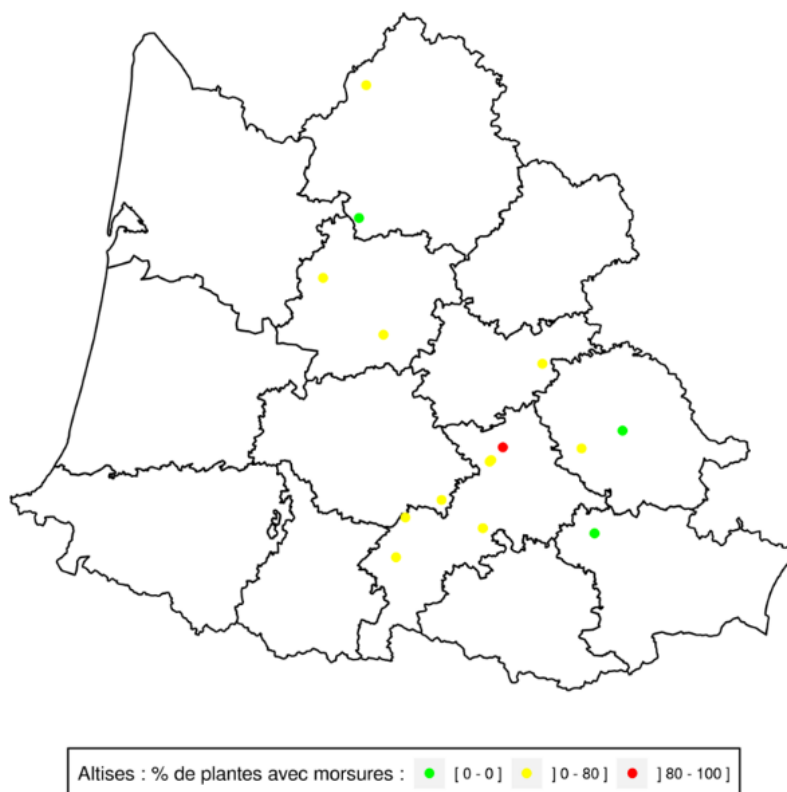


Figure 2 : cartographie des parcelles touchées par les petites altises

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Seuil indicatif de risque** : 8 pieds sur 10 avec morsures et 25% de la surface foliaire atteinte.

**Évaluation du risque** : Risque moyen dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles (majoritaire). Fin de risque à partir de 4 feuilles.

La majorité des parcelles est toujours en phase sensible et la présence du ravageur est fréquemment observée. Maintenir la surveillance.



### • Adultes de grosses altises ou altises d'hiver

Sur 14 parcelles, 1 parcelle signale quelques premières captures.

La remontée des températures cette semaine, consécutivement à la baisse des maximales en fin de semaine dernière, constitue le scénario idéal pour déclencher le vol d'altises. Une surveillance des cuvettes jaunes enterrées est nécessaire (cf ANNEXE 1)

**Évaluation du risque** : Risque nul. Mise en place impérative des cuvettes jaunes enterrées.

A ce jour, l'insecte n'est pas observé, donc le risque associé est nul. En revanche son arrivée pourrait être imminente. Surveillance obligatoire sur les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles.



Grosse altise sur colza (photo Terres Inovia).



- **Vers gris ou noctuelle terricole**

Aucun signalement à ce jour dans le réseau, mais des signalements hors réseau, notamment à l'est du Gers.  
**Restez vigilant jusqu'au stade six feuilles, stade où le collet sera plus développé.**

- **Taupins**

Pas de remontée de dégâts cette année. N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement sur certaines zones de votre parcelle.



**Taupins (photos Terres Inovia)**

- **Tenthrede de la rave**

Sur 13 parcelles observées, 4 parcelles signalent des attaques de tenthrèdes de la rave, dont 2 à plus de 50% de pieds touchés, et jusqu'à 20% de surface foliaire détruite.

Alors que des adultes peuvent être capturés dans les pièges, rappelons que le risque est à évaluer uniquement en fonction des dégâts causés par les larves. L'évolution d'une attaque pouvant être extrêmement rapide, une vigilance quotidienne accrue est impérative en cas de début d'attaque.



**Larve de tenthrède de la rave sur colza (photos Terres Inovia).**

**Période de risque** : De la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

**Seuil indicatif de risque** : 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.

**Evaluation du risque** : Les quelques attaques signalées dans le réseau, renforcées par les signalements hors réseau, indique un risque moyen à l'échelle du territoire. En effet, bien que ce risque soit faible sur une majorité de situations, il est localement fort, avec un risque avéré pour le colza.

## • Stades

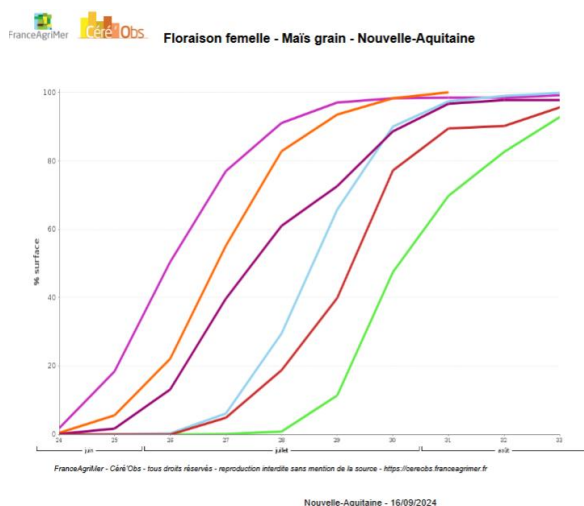
La rédaction de ce bulletin s'appuie sur le tour de plaine maïs réalisé par les opérateurs économiques d'Aquitaine, les organismes de développement et les instituts techniques, ainsi que sur les données d'observation des parcelles de références : Saint Agne (24), Champagne et Fontaine (24), Verteillac (24), Saint Médard de Guizières (33), Saint Helene (33), Saint Ciers sur Gironde (33), Pempuyre (33), Le Barp (33), Bourideys (33), Boé (47), Jusix (47), Bas Mauco (40), Hagetmau (40), Carcarès (40), Sendets (64), Balassun (64), Pouliacq (64), Montardon (64), Malausanne (64).

D'après Céréobs, 75% des parcelles ont atteint le stade 50% d'humidité contre 97% en moyenne quinquennale. Le déficit de sommes de températures accumulé cet été ne semble pas être en mesure d'être compensé par les conditions météorologiques actuelles. Les récoltes ne démarreront au mieux que début octobre.

Tableau Médianes stade floraison

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques
2011.....	29/06/2011	02/07/2011	28/06/2011	02/07/2011	02/07/2011
2013.....	27/07/2013	24/07/2013	01/08/2013	26/07/2013	12/08/2013
2021.....	19/07/2021	15/07/2021	17/07/2021	24/07/2021	21/07/2021
2022.....	11/07/2022	08/07/2022	08/07/2022	06/07/2022	09/07/2022
2023.....	09/07/2023	08/07/2023	10/07/2023	06/07/2023	29/07/2023
2024.....	27/07/2024	22/07/2024	24/07/2024	24/07/2024	26/07/2024

Tableau Médianes stade 50% d'humidité du grain



	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques
2011.....	15/08/2011	25/08/2011	04/09/2011	29/08/2011	03/09/2011
2013.....	02/09/2013	13/09/2013	26/09/2013	19/09/2013	30/09/2013
2015.....	23/08/2015	24/08/2015	28/08/2015	23/08/2015	30/08/2015
2021.....	03/09/2021	02/09/2021	30/08/2021	02/09/2021	30/08/2021
2022.....	16/08/2022	16/08/2022	25/08/2022	18/08/2022	19/08/2022
2023.....	25/08/2023	26/08/2023	01/09/2023	25/08/2023	01/09/2023
2024.....	01/09/2024	07/09/2024	07/09/2024	14/09/2024	09/09/2024

## • Sésamies/Pyrales/Heliothis : Priorité à la gestion prophylactique

### Observations :

Les foreurs sont présents en cette fin de campagne. Fait surprenant, c'est surtout Heliothis qui est observé sur un grand nombre de parcelles de maïs grain et semences. Les vols se poursuivent actuellement. Quelques chrysalides de sésamies sont observées.

Pour la sésamie, le 12 septembre, une nouvelle capture a été enregistrée en maïs dans un des 13 pièges relevés, dans le secteur Nord 47 - 24. Cette semaine, 5 papillons ont été capturés en maïs dans un des 10 pièges renseignés, dans le Sud 47. Le pic de vol de 3<sup>ème</sup> génération approche dans le secteur vallée de Garonne, alors qu'il faudra attendre de la fin du mois de septembre à début octobre sur les autres secteurs pour l'observer.

Pour la pyrale, le 12 septembre, 6 nouveaux papillons ont été capturés en maïs dans 2 des 6 pièges renseignés, dans les secteurs Nord 47 - 24 et Gaves. Cette semaine, une capture a été enregistrée en maïs dans un des 3 pièges renseignés, dans le Nord 47 - 24.

Concernant Heliothis, le 12 septembre, 261 captures ont été enregistrées en haricots dans 12 des 25 pièges renseignés, dans le secteur des Sables. Cette semaine, 108 papillons ont été capturés dans 11 des 17 pièges relevés : 2 en cultures légumières dans le Nord 47 - 24, 6 en maïs dans le Sud 47 et Sables, et 100 en haricot dans le secteur Sables.

**Gestion prophylactique :** Afin de limiter la pression des insectes foreurs au cours de la prochaine campagne, nous conseillons **un broyage fin des cannes de maïs après la récolte** (y compris derrière cueilleur équipé d'un broyeur) avec un dessouchage du pied en suivant la batteuse pour favoriser l'exposition des larves aux oiseaux, au parasitisme et aux conditions climatiques hivernales (passage d'un déchaumeur à disque indépendant ou rotavator).

Cette pratique qui favorisera la décomposition des résidus, permettra aussi de limiter le risque mycotoxines sur le maïs ou les céréales à paille suivants. Cette intervention est plus délicate à mettre en œuvre lors de récolte tardive mais compte fortement dans la gestion prophylactique des ravageurs aériens du maïs.

Nous insistons fortement sur cette pratique simple, car l'expérience des récoltes tardives de 2019 qui n'avait pas permis de faire correctement cette prophylaxie (parcelles abandonnées), a provoqué une explosion de la pression en 2020.

### Evaluation du risque :

Les conditions climatiques ne sont pas favorables au démarrage des récoltes avant la fin du mois. Il est rare d'observer des parcelles à moins de 32 % d'humidité. Cependant, il conviendra d'estimer la pression foreurs le plus rapidement possible pour définir si la parcelle est apte à une récolte tardive.

## • Qualité des récoltes : Fusarioses

La Fusariose des épis de maïs est provoquée par des champignons de type Fusarium qui sont à l'origine de la production de fusariotoxines, mycotoxines responsables d'une détérioration de la qualité de la récolte (effets néfastes sur la santé humaine, la croissance des animaux). Les champignons se conservent sur les résidus de récolte laissés à la surface pendant l'interculture.



Larve d'Heliothis sur l'épi  
Photo Rudy Vincent (Vitivista)



Tableau 1 : Seuils réglementaires de teneur en mycotoxines

<b>Espèce de Fusariose</b>	<b>Fusarium graminearum</b>	<b>Fusarium verticillioides section liseola</b>
Mycotoxines produites	desoxynivalenol (DON) et la zearalenone (ZEA)	fumonisines B1+B2
Seuils réglementaires pour l'alimentation humaine applicable à partir du 1er octobre 2007 sur grain brut (Rgl 1126/2007 du 28/09/2007)	DON = 1750 µg/kg ZEA = 350 µg/kg	4000 µg/kg
Recommandations 2016/1319 pour l'alimentation animale toutes céréales (JO UE 23/08/06)	DON = 8000 µg/kg ZEA = 2000 µg/kg	60 000 µg/kg (maïs uniquement)

### Facteurs de risque

- le climat
- la date de récolte
- stade de maturité
- l'impact des insectes foreurs
- la gestion des résidus de cultures de l'année précédente
- l'effet variétal



Fusarium graminearum  
Photo A Peyhorgue



Fusarium section liseola  
Photo A Peyhorgue

Une récolte réalisée avant le 15 octobre en absence de foreurs permet en général de maintenir un niveau de mycotoxines assez faible. La présence d'insectes foreurs impacte directement le niveau de mycotoxines à la hausse et ce, d'autant plus que la récolte est tardive.

En 2024, Les observations d'Heliiothis dans le bout des épis, s'accompagne souvent de la présence de divers champignons.

### Evaluation du risque :

Sur la base des résultats d'un réseau d'observations de parcelles réalisées entre 2003 et 2007, Arvalis propose cette grille pour la gestion du risque mycotoxines :

Sans foreurs				Avec foreurs			
Date de récolte	Sensibilité des variétés à F. moniliforme / F. graminearum	Gestion des résidus	Classe de risque	Date de récolte	Sensibilité des variétés à F. moniliforme / F. graminearum	Gestion des résidus	Classe de risque
< 15/10	Autres variétés	Suffisante	A	< 15/10	Autres variétés	Suffisante	B
		Insuffisante	A			Insuffisante	C
	Les plus sensibles	Suffisante	B		Les plus sensibles	Suffisante	C
		Insuffisante	B			Insuffisante	D
15 au 31/10	Autres variétés	Suffisante	B	15 au 31/10	Autres variétés	Suffisante	B
		Insuffisante	B			Insuffisante	C
	Les plus sensibles	Suffisante	C		Les plus sensibles	Suffisante	C
		Insuffisante	C			Insuffisante	D
1 au 15/11	Autres variétés	Suffisante	B	1 au 15/11	Autres variétés	Suffisante	C
		Insuffisante	B			Insuffisante	C
	Les plus sensibles	Suffisante	C		Les plus sensibles	Suffisante	D
		Insuffisante	C			Insuffisante	E
> 15/11	Autres variétés	Suffisante	B	> 15/11	Autres variétés	Suffisante	D
		Insuffisante	C			Insuffisante	E
	Les plus sensibles	Suffisante	C		Les plus sensibles	Suffisante	E
		Insuffisante	D			Insuffisante	E

Tableau 1 : Grille d'évaluation du risque fusariotoxines sur maïs : limiter le cumul des facteurs – Situation avec et sans foreurs – 2007

Risque : de A, risque le plus faible à E, risque le plus élevé

En 2024, Les conditions climatiques durant le cycle ont été plutôt favorables au développement de *Fusarium graminearum* sur épi. Des récoltes avant le 31/10 permettront d'éviter une dégradation de la qualité sanitaire. Les stress liés aux épisodes climatiques défavorables de la campagne et aux foreurs (forte pression heliothis) seront favorables aux *Fusarium* de la section *liseola*. Il est conseillé d'anticiper les récoltes des parcelles très touchées par les foreurs.

Afin d'éviter la dégradation des lots au stockage (Aflatoxines), il est impératif d'assurer un séchage rapide du maïs après la récolte.

## • Maladies

### **Observations :**

Dans le tour de plaine, la pression *Helminthosporiose* est visible, notamment dans le Sud Aquitaine et plus globalement dans les maïs semences.

## • Datura

Les alcaloïdes contenus dans les graines de *Datura* sont toxiques pour l'homme et pour les animaux. Les études réalisées par l'école vétérinaire de Toulouse en 2007, montrent qu'1 pied de *datura* pour 25m<sup>2</sup> suffit à provoquer des intoxications d'animaux.

La présence de graines de *Datura stramonium* dans les matières premières destinées à l'alimentation animale est réglementée, avec un seuil maximal de 1 gramme/kg d'aliment pour des graines entières non broyées, ni moulues (Directive 2002/32/CE sur les substances indésirables dans les aliments pour animaux). Rappelons également qu'à la livraison au silo, les graines de *Datura* entrent dans les impuretés diverses, et que leur présence peut vous valoir des réfections sur le prix. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre collecteur afin de connaître les seuils.



Datura  
Photo P Mouquot CA33

Le règlement (UE) 2021/1408 modifiant le règlement (CE) n°1881/2006 en ce qui concerne les teneurs maximales de certaines denrées alimentaires en **alcaloïdes tropaniques**. Il met en place les limites suivantes pour la somme de l'atropine et de la scopolamine, ces limites sont applicables au **1er septembre 2022** :

- Maïs brut à l'exception du maïs brut destiné à être transformé par mouture humide et du maïs brut destiné au soufflage : 15 µg/kg
- Maïs destiné au soufflage (pop corn), millet, sorgho et maïs mis sur le marché à destination du consommateur final et produits de mouture du millet, du sorgho et du maïs : 5 µg/kg.

#### **Evaluation du risque :**

En cas de parcelles excessivement sales, il est conseillé de réaliser un triage avant la livraison de la récolte qui pourrait être refusée. Il est également important de procéder au nettoyage des cueilleurs à maïs (bac à pierres, ouverture des trappes de visite, des grilles...) avant de sortir des parcelles infestées pour éviter de contaminer des parcelles voisines et indemnes.

Consulter le guide [les idées reçues DATURA](#)

#### • **Autres ravageurs**



Piège à phéromone PAL ayant capturé des individus adultes de *Diabrotica* (Photo A Peyhorgue Arvalis)

#### ***Diabrotica virgifera virgifera* Le Conte** : bilan partiel de la surveillance 2024

Fin juin début juillet, des pièges à phéromones PAL (plaques engluées avec phéromone sexuelle) ont été installés sur 70 parcelles de maïs en Aquitaine. Arvalis, les organismes économiques, coopératives, Chambres d'Agriculture, sociétés multiplicatrices de semences et agriculteurs ont participé à ce suivi dans tous les secteurs d'Aquitaine.

Le relevé des pièges a été effectué tous les 8-10 jours de début juillet à début septembre. Ces pièges qui visent à détecter de faibles niveaux de populations de chrysomèle des racines du maïs, ont été placés à proximité des zones à risques (aéroports, axes de circulation routier et aérien, dépôts de céréales, aires de repos autoroutières, entreprises de transport).

#### **Observations :**

Les tendances observées les années précédentes se poursuivent. Tous les départements sud-aquitains sont concernés par la problématique Chrysomèle avec une intensité de capture plus ou moins importante.

Sur les sites des Pyrénées Atlantiques, aux alentours de Ger, Pau et de Serres-Morlaàs, la pression augmente significativement ; sur les secteurs de Serres-Sainte-Marie et Orthez, les piègeages ont également progressé. Dans les Landes, les captures se maintiennent ou tendent à progresser suivant les secteurs. Dans le Lot-et-Garonne, le piège de Moncrabeau a capturé ses 1ers insectes.

En Dordogne, les captures sont importantes sur le site de St Martial d'Artenset ; l'insecte commence aussi à s'installer à Saint-Agne. Enfin en Gironde, les captures ont diminué sur le secteur de Saint-Ciers (changement de site car parcelles en rotation), mais restent très élevés sur le site d'Asque malgré un changement de parcelle (plus de 200 individus capturés au 5/09).

### **Evaluation du risque :**

Afin de retarder l'installation de la chrysomèle des racines du maïs dans la région et donc sa nuisibilité future, il est recommandé en année n+1 de sa détection de mettre en place une autre culture que le maïs sur la parcelle concernée et sur les parcelles contiguës cultivées en maïs l'année n. (voir ci-après les recommandations d'Arvalis-institut du Végétal)

Tableau 2 :

#### *Proposition de recommandations techniques pour le maïs grain et le maïs fourrage en fonction du niveau de captures de chrysomèle du maïs :*

Risque de nuisibilité de la chrysomèle du maïs		Pas de capture	Faibles captures sur pièges à phéromone <100 ad./piège/an	Captures significatives sur pièges à phéromones >100 ad./piège/an	Changement de piège [seuil à définir]	Faibles captures sur pièges jaunes <5 ad./piège/jour <i>Seuil à définir</i>	Captures significatives sur pièges jaunes >5 ad./piège/jour <i>Seuil à définir</i>
+	Stress hydrique faible	Pas de recommandation concernant l'ITK  <i>Surveillance / sensibilisation au piégeage</i>	Pas de maïs l'année n+1 dans la parcelle où les 1ers individus ont été capturés en année n (& dans les parcelles contiguës cultivées en maïs l'année n)  <i>Surveillance des parcelles voisines en année n+1</i>	Pas de maïs 1 an sur 6		Pas de maïs 1 an sur 4	Pas de maïs l'année suivante
+++	Stress hydrique fort			Pas de maïs 1 an sur 5		Pas de maïs 1 an sur 3	Pas de maïs l'année suivante
Mise en œuvre des recommandations à l'échelle :		Territoire	Petite région agricole (= segment)		Parcelle		

### • **Gros ravageurs :**

On note une forte pression des sangliers sur le secteur des Sables des Landes. Ne pas oublier de prévenir votre Fédération de chasse pour évaluer les dégâts **au moins 1 mois avant** les récoltes.

### • **Prospection foreurs et maladies de fin de campagne.**

La dissection d'un échantillon de plantes avant récolte (25 à 50 plantes par parcelles) permet :

- D'estimer les infestations larvaires avant récolte. C'est un des indicateurs du risque de dégradation de la qualité de la récolte,
- D'observer les maladies sur épi,
- D'évaluer le risque ravageur de la région agricole pour l'année suivante.
- Les données acquises au cours de la prospection automnale permettront de réaliser une cartographie des infestations larvaires à la récolte.

N'hésitez pas à contacter l'animateur BSV ou votre partenaire technique local si vous souhaitez faire le bilan sanitaire de votre parcelle avant récolte.

## Guide Maïs

### **Guide de l'observateur Maïs pour vous aider**

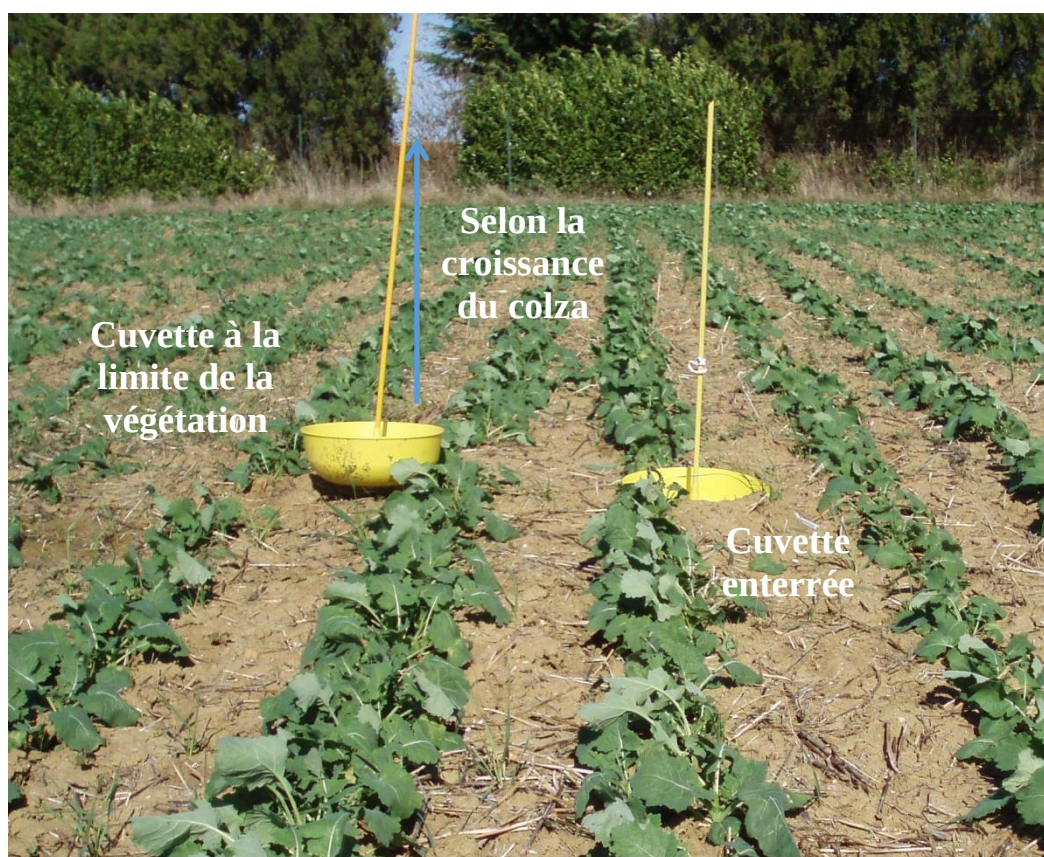
Un Guide de l'Observateur Maïs a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateurs Maïs](#)



## ANNEXE 1 : Mise en place des cuvettes jaune



- **Une cuvette enterrée** : le **piège enterré** sert à capturer l'**altise d'hiver** (grosse altise) car elle n'est pas attirée par le jaune. On enterre la cuvette pour favoriser ses captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception).
- **Une cuvette à la limite de la végétation** : le **piège en végétation** sert à capturer **tous les autres insectes** (altises des crucifères, charançons...) qui sont attirés par le jaune.

**Mise en place des cuvettes dès la première visite.** Puis, à chaque visite, après les comptages pour l'observation hebdomadaire, on renouvelle l'eau savonneuse.

**La hauteur de la cuvette « végétation » suit la croissance du colza. La base de la cuvette doit toujours être « posée » sur le colza, et ainsi rester bien visible.**

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Aquitaine sont les suivantes :** Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, Terres Inovia, Ets Sansan, Euralis, FREDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, Gaïa Care Consulting, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".